



Rencontre des acteurs du patrimoine mayennais

Le 21 mai 2025 au Musée Robert Tatin,
Cossé-le-Vivien (53)

Réseau de coopération des acteurs
du patrimoine **culturel** en Pays de la Loire

Synthèse des ateliers

Atelier 1 : Interconnaissance

Objectif : Favoriser la communication entre les participants et leur permettre de mieux se connaître

1. Un mot en lien avec son activité ou sa profession

Les mots choisis par les participants reflètent la **diversité des métiers et des approches du patrimoine**, allant de la conservation à la médiation, en passant par la gestion, la création ou la mobilisation citoyenne :

- **Transmission** (3 fois) et **valorisation** (2 fois), qui traduisent un engagement fort en faveur de la diffusion des savoirs et de l'accès au patrimoine.
- Des fonctions spécifiques sont également représentées : **inventaire, recherche, digitalisation, événementiel, ou préservation**.
- Des postures professionnelles ou associatives complètent ce tableau : **bénévolat, communiquer, mémoire**.

Ces mots témoignent d'un **engagement actif**, d'une volonté de **partager**, de **rendre visible** et de **faire vivre** les patrimoines.

2. Un mot en lien avec le type de patrimoine concerné

Les patrimoines évoqués sont **riches, variés, complémentaires** :

- Le **patrimoine bâti** est très présent : **châteaux, maisons de caractère, moulins, monuments historiques, patrimoine cultuel, chapelles**.

- Le **patrimoine archéologique et antique** est également représenté, tout comme le **patrimoine du XXe siècle**, encore parfois peu reconnu.
- À cela s'ajoutent des patrimoines **immatériels** ou **vivants** : **histoire, arts, mémoire, traditions, savoir-faire**.
- Enfin, plusieurs participants se rattachent à des **lieux culturels structurants** : **musées, centres d'interprétation, sites labellisés**.

Cette diversité reflète à la fois l'**ancrage local** et l'**ouverture disciplinaire** des acteurs présents, ainsi que leur volonté de **faire dialoguer patrimoine matériel et immatériel**.

3. L'objectif principal visé par les participants

Les objectifs exprimés convergent fortement autour de la volonté de **rendre le patrimoine accessible, vivant et transmis** :

- Le verbe "**valoriser**" est cité **quatre fois**, souvent en lien avec la jeunesse et le besoin de renouveler les publics.
- Le mot "**transmettre**" revient également à **trois reprises**, soulignant l'importance de la médiation, de l'éducation, et du lien intergénérationnel.
- Des objectifs plus spécifiques sont également mentionnés : **restaurer, collecter, sauvegarder la mémoire**, autant d'actions qui soulignent la **nécessité de conserver tout en adaptant**.

Ces objectifs traduisent une approche à la fois **pédagogique, sensible et pragmatique** du patrimoine.

4. Problématiques rencontrées par les structures ou personnes

Enfin, les difficultés évoquées permettent de cerner les **freins structurels et les défis partagés** par les acteurs du patrimoine :

- La **visibilité** et la **communication** sont des préoccupations majeures : comment faire connaître les sites ? Comment toucher de nouveaux publics ?
- Les **questions de moyens** sont très présentes : manque de **ressources humaines, financières**, difficultés à **financer des projets** ou à **entretenir le patrimoine privé**.
- La **fréquentation des jeunes publics** est jugée insuffisante, ce qui alimente la réflexion sur les **formats et les offres culturelles à adapter**.
- Enfin, plusieurs participants évoquent la **nécessité de mieux coopérer** : **faire réseau, partager les compétences, favoriser les passerelles entre acteurs publics, privés et associatifs**.

Ces problématiques soulignent à la fois des **obstacles concrets** et des **opportunités de coopération et d'innovation** à saisir collectivement.

En résumé

Ce temps de présentation a permis de mettre en lumière une communauté d'acteurs engagés autour de patrimoines divers, partageant des **valeurs fortes** (transmission, partage, mémoire) et confrontés à des **enjeux communs** (visibilité, financement, jeunesse, coopération). Il ouvre la voie à des **démarches collectives** où les échanges de pratiques, la mise en réseau et la reconnaissance des actions locales apparaissent comme des leviers clés pour **renforcer l'impact et la portée du travail patrimonial sur les territoires**.

Atelier 2 : World-Café // Réflexion collective

Objectifs : Créer du lien entre les participants et les amener à réfléchir collectivement sur des problématiques spécifiques au patrimoine mayennais

Thèmes retenus suite à l'atelier 1 :

- Financements / Moyens humains et matériels
- Valorisation
- Transmission

1 - Financements / Moyens humains et matériels

Les participants ont été invités à réfléchir collectivement aux enjeux de financement et de développement des moyens humains et matériels pour les structures œuvrant dans le domaine du patrimoine culturel en Mayenne. Les échanges ont été articulés autour de trois grandes questions, donnant lieu à une réflexion riche et plurielle, que nous restituons ci-dessous.

QUI : Quels acteurs solliciter pour un soutien financier / humain ?

Les participants ont identifié une diversité d'acteurs susceptibles d'apporter un soutien aux structures patrimoniales. Du côté public, plusieurs institutions ont été mentionnées comme partenaires potentiels : la **DRAC**, la **Région Pays de la Loire**, le **Département**, ainsi que les **communes**, **métropoles** et **communautés de communes**. Leur rôle reste crucial, malgré des moyens parfois contraints.

Le secteur privé peut également jouer un rôle significatif. Des structures comme la **Fondation du patrimoine** ou la **Mission Stéphane Bern** sont reconnues pour leur engagement en faveur de la préservation du patrimoine. À l'échelle locale, **Mayenne Tourisme** a été évoqué, notamment pour son appui en moyens humains sur certains projets.

QUOI : Quels financements et leviers mobiliser ?

Les financements disponibles pour les structures patrimoniales sont multiples mais souvent précaires. Les **subventions publiques** restent une ressource importante, bien que l'**aide au fonctionnement** devienne de plus en plus rare. Les aides ciblées sur des **projets spécifiques**, des **événements** ou des **investissements** sont davantage mobilisables.

Les **leviers privés** offrent des alternatives complémentaires : **financement participatif, levées de fonds, mécénat, dons**, qu'ils soient **financiers** ou **en nature**. Pour ces derniers, la mise en place d'un **reçu fiscal** est essentielle pour inciter les donateurs.

Par ailleurs, les **recettes propres** constituent un axe de développement à ne pas négliger : activités de **médiation, visites guidées, animations culturelles, billetterie**, ou encore **location et privatisation d'espaces** dans les sites patrimoniaux.

Le **bénévolat** reste enfin un soutien humain majeur, qu'il convient de valoriser et d'encadrer.

COMMENT : Comment limiter les coûts tout en maintenant, voire en développant les moyens humains et matériels ?

Face à des ressources limitées, les participants ont insisté sur la nécessité d'opérer des **choix stratégiques** et de **prioriser les actions** à mener. La gestion fine des priorités permettrait de concentrer les efforts et les moyens sur les projets les plus structurants ou porteurs.

La **mutualisation** est également apparue comme un levier fort : mutualisation des **outils**, des **compétences**, voire de certaines **fonctions supports**, à travers la **mise en réseau des acteurs** du patrimoine, à l'échelle locale ou régionale.

Une meilleure **coordination des financements publics** est également souhaitée, afin d'éviter les redondances ou les concurrences inutiles. Enfin, une **meilleure connaissance des dispositifs de financement**, qu'ils soient publics ou privés, apparaît comme un besoin partagé. Une veille collective, des outils de diffusion, ou l'accompagnement par des structures ressources pourraient renforcer cette connaissance.

Conclusion

La réflexion a mis en lumière la diversité des acteurs et des leviers mobilisables en faveur du patrimoine culturel en Pays de la Loire. Elle a également souligné l'importance de la coopération, de la stratégie et de l'innovation pour répondre aux défis du financement et de la structuration des moyens. Ce travail collectif pose les bases d'un partage d'expériences et d'une dynamique de réseau à consolider.

2 - Valorisation

Cet atelier a réuni un groupe de participants autour d'une question centrale pour les acteurs du patrimoine en Mayenne : comment mieux valoriser le patrimoine mayennais ? Par "valoriser", on entend à la fois mettre en lumière, faire connaître et donner du sens au patrimoine, en s'adressant à des publics variés. La discussion s'est articulée autour des enjeux, moyens et outils à mobiliser pour atteindre cet objectif.

QUOI : Valoriser, c'est faire savoir, faire voir, faire vivre

La valorisation du patrimoine ne se limite pas à sa conservation : elle implique une **mise en récit** et une **mise en lumière** des sites, pour en révéler la richesse historique, culturelle ou sociale. Il s'agit de

donner de la visibilité à ce patrimoine, de **le rendre accessible** et **attractif**, tout en restant fidèle à son identité.

COMMENT : Donner à voir, faire venir, fidéliser

Plusieurs leviers ont été identifiés pour améliorer la visibilité et l'attractivité des sites patrimoniaux en Mayenne :

- **Renforcer la communication** : Une stratégie de communication multicanale est indispensable, en combinant **signalétique sur le terrain, supports de communication (affiches, dépliants), presse locale** et **réseaux sociaux**. La communication doit veiller à être **accessible à tous**, en tenant compte des publics éloignés ou spécifiques.
- **S'appuyer sur les réseaux existants** : Les **offices de tourisme**, les **partenariats locaux**, ou encore les **événements nationaux** (Journées Européennes du Patrimoine, Journées des Métiers d'Art, Journées de l'Architecture) constituent des relais essentiels pour attirer de nouveaux visiteurs.
- **Développer des animations culturelles et pluridisciplinaires** : L'organisation d'**événements sur site** (spectacles, concerts, expositions, ateliers) permet d'ouvrir le patrimoine à **d'autres disciplines** comme les arts vivants, le sport ou les pratiques artistiques contemporaines, favorisant ainsi un **décloisonnement** des usages et des publics.
- **Proposer des activités ludiques et immersives** : Des formats innovants comme des **courses d'orientation, escape games** ou **cluedo patrimoniaux** sont particulièrement efficaces pour **attirer les familles et le jeune public**.
- **Mieux connaître les publics** : Pour ajuster les offres et lever les freins à la visite, il est utile de conduire des **enquêtes ou études auprès des publics** afin d'identifier leurs attentes, leurs motivations, mais aussi les obstacles à leur venue ou à leur retour.

Par quels moyens / outils ?

La valorisation passe également par une **diversification des outils et supports** :

- La **médiation culturelle** et les **visites guidées** restent des outils fondamentaux pour transmettre le sens du patrimoine et établir un lien direct avec les publics.
- La **mise en récit**, qu'elle soit historique, poétique ou sensible, permet d'ancrer les sites dans une narration qui parle à tous les visiteurs, de façon émotionnelle ou intellectuelle.
- Les **travaux de recherche** peuvent être valorisés à travers des **restitutions publiques**, des **publications**, des **expositions** ou encore des **journées d'étude**, pour renforcer la légitimité et la profondeur des sites patrimoniaux.
- L'obtention de **labels**, de **marques** ou de **reconnaisances officielles** (label patrimoine, classement touristique, etc.) permet d'accroître la notoriété des sites et de renforcer leur positionnement auprès des acteurs touristiques et culturels.

Conclusion

La valorisation du patrimoine en Mayenne repose sur une approche globale, mêlant communication, médiation, animation et ouverture à des pratiques culturelles variées. Elle suppose aussi une fine connaissance des publics, une capacité à innover dans les formes de transmission, et une volonté partagée de décloisonner les usages et de renforcer les collaborations locales. L'atelier a mis en évidence des pistes concrètes et opérationnelles, qui pourront nourrir les stratégies des acteurs du territoire.

3 - Transmission

Les participants se sont réunis autour d'une question centrale : comment transmettre le patrimoine en Mayenne, dans toute sa diversité et à l'ensemble des publics ? Les discussions ont été organisées autour de quatre axes : quoi transmettre, pourquoi transmettre, à qui transmettre, et comment transmettre.

QUOI ? Ce que l'on transmet : un patrimoine pluriel, vivant, enraciné

La transmission du patrimoine en Mayenne concerne une **variété de formes patrimoniales**, qui vont bien au-delà de la seule architecture. On y retrouve le **patrimoine bâti** et les paysages (par exemple, à travers les actions menées par le CIAP), mais aussi le **patrimoine mobilier** : **collections d'objets, œuvres d'art, instruments, objets techniques**.

Le patrimoine à transmettre comprend également les **gestes et savoir-faire traditionnels**, les **techniques artisanales ou agricoles**, ainsi que l'ensemble du **patrimoine immatériel** : **traditions orales, célébrations locales, mémoire collective, témoignages d'habitants**. Il s'agit aussi de transmettre une **passion pour le patrimoine**, une manière de le regarder, de l'interroger, de le faire vivre.

Enfin, la transmission porte sur des **valeurs essentielles** : **l'héritage commun**, le **partage**, la **coopération**, la **diversité culturelle**, la **transmission entre générations**. Le patrimoine est vu ici comme un vecteur de lien social et de sens collectif.

POURQUOI ? Les finalités de la transmission

La transmission du patrimoine répond à des enjeux majeurs. Elle remplit d'abord une **fonction pédagogique**, en s'inscrivant pleinement dans les missions d'**éducation artistique et culturelle (EAC)**. Elle permet de **sensibiliser les jeunes**, de développer leur **curiosité**, leur **ouverture d'esprit**, et leur **compréhension du passé** comme du monde contemporain.

Sur le plan institutionnel, elle correspond aux **missions et compétences des collectivités territoriales**, qui ont un rôle moteur à jouer dans la **conservation**, la **médiation** et la **mise à disposition du patrimoine** au plus grand nombre.

La transmission est aussi un **enjeu de société** : elle participe à l'**enrichissement personnel** et à la **construction de la mémoire collective**. Elle permet de **conserver et faire vivre les savoirs, savoir-faire et récits** qui façonnent l'identité d'un territoire, en les réactualisant pour les générations présentes et futures.

À QUI ? Pour une transmission ouverte et inclusive

La transmission du patrimoine doit viser **tous les publics**, sans exclusion. Cela implique une volonté d'**inclusion sociale et culturelle**, et une attention à la **diversité des âges, des origines, des parcours de vie**.

Les **scolaires** sont naturellement un public clé, dès le plus jeune âge. Mais il est tout aussi important de penser aux **publics empêchés** : personnes en situation de **handicap**, ou celles qui, pour des raisons **psychologiques, sociales, économiques ou culturelles**, n'accèdent pas spontanément aux institutions patrimoniales.

Les **familles**, les **individus isolés**, les **entreprises**, les **collectivités**, doivent également être associés à cette démarche, dans une logique de **démocratisation** du patrimoine, où chacun peut devenir acteur de la transmission.

COMMENT ? Les outils et leviers de la transmission

Pour transmettre efficacement le patrimoine, plusieurs leviers complémentaires ont été identifiés lors des échanges :

- **Sensibiliser les enseignants et former les jeunes**, notamment par le biais de projets pédagogiques croisant patrimoine, histoire, arts et citoyenneté. L'orientation vers les métiers du patrimoine représente également un vecteur fort de transmission professionnelle et culturelle.
- Renforcer la **médiation humaine**, à travers des médiateurs culturels, des intervenants spécialisés, ou encore des bénévoles porteurs de savoirs locaux. Ces "passeurs" sont essentiels pour créer du lien entre les patrimoines et les publics.
- Intégrer les **outils numériques** dans les dispositifs de transmission, que ce soit via des visites virtuelles, des applications interactives ou des contenus pédagogiques en ligne. Le numérique permet d'**élargir l'accès** à des publics éloignés ou en situation de handicap.
- Produire et diffuser des **publications** (guides, livres, brochures), qui constituent des ressources durables pour garder trace et transmettre les connaissances patrimoniales.
- Enfin, encourager le **développement de labels**, d'homologations ou de reconnaissances officielles peut contribuer à structurer et légitimer les démarches de transmission à l'échelle locale ou nationale.

Conclusion

La transmission du patrimoine en Mayenne se présente comme un enjeu collectif, intergénérationnel et inclusif. Elle repose sur la diversité des formes patrimoniales, mais aussi sur une volonté forte de partage, d'éducation et de sensibilisation. Les acteurs du territoire ont exprimé leur souhait de renforcer les synergies entre institutions, associations, éducateurs et habitants, pour que la mémoire du passé puisse continuer à nourrir le présent et inspirer l'avenir.

Pour toute question ou remarque : contact@polepatrimoine-paysdelaloire.fr